

Réf: Dossier N° 101713

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET  
REFECTION DES OUVRAGES EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS »  
en abrégé « ECRO-BTP »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO COLATIER A  
PROXIMITE DE LA SODECI , ILOT 3127, SECTION HM, PARCELLE  
33, Lot 3127, Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET  
REFECTION DES OUVRAGES EN BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS  
» en abrégé « ECRO-BTP »

Objet : - Bâtiment et travaux publics (BTP)  
- Forages d'eau  
- Négoce divers  
- Prestations de services

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN, ABOBO COLATIER A PROXIMITE DE LA SODECI , ILOT 3127, SECTION HM, PARCELLE 33, Lot 3127, Ilot 314

Dirigeant(s) : M TCHAKONDO ABOUDOUL-GANIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03625 du 29/04/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17911/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

